



ASSOCIATION SPORTIVE HARDELOT  
GOLF CLUB

-----  
Siège social : 3 Avenue du Golf  
62152 HARDELOT  
-----

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE COMITE EN DATE DU 31 OCTOBRE 2022**

L'an deux mille vingt deux, le 31 octobre, à 18 heures 30,  
Les membres du Comité de l'Association Sportive du Golf d'Hardelet se sont réunis à l'Hôtel du Parc sur convocation du Président.

Étaient présents :

- Philippe FONTAINE
- Didier BECQ
- Paul DANAUX
- Adrien DUTERTRE
- Hervé DECLETY
- Valérie GILBERT
- Caroline MOREAU
- Christian MOREAU
- Olivier TAHON

Était absent et excusé : 0

Le Président rappelle l'ordre du jour suivant :

**- 1 – Calendrier 2023**

Le comité étudie le calendrier délivré par Résonance. Quelques dates manquent vis-à-vis de cette année et compte tenu du nombre de nouveaux sponsors : le 1<sup>er</sup>, 8 et 29 mai, le 11 novembre. Deux créneaux horaires pour les compétitions 8h30- 10h00 et 11h30 – 13h30.

**- 2 – Poste de secrétaire**

La retraite de Sylvie DUFOUR est effective au 1<sup>er</sup> avril 2023. Avec les congés à devoir, cette dernière travaillera jusque fin janvier 2023. Dans ces conditions, le comité s'est attaché à pouvoir assurer le remplacement de Sylvie.

Le comité a reçu trois candidatures au poste de secrétaire, le nombre restreint de candidatures s'expliquant par l'obligation de devoir travailler durant le week-end. A l'unanimité (hormis Valérie sortie pour l'occasion), le comité a estimé que la meilleure candidature était celle de Valérie Gilbert.

Néanmoins, le comité a relevé que la fonction de secrétaire rémunérée de l'AS était incompatible avec celle de membre du comité, au risque que l'administration fiscale ne reconnaisse plus le statut « loi 1901 » de l'association sportive, avec les conséquences en matière d'IS et de TVA.

Le comité a dès lors fait savoir à Valérie qu'il ne pourrait accepter sa candidature au poste de secrétaire de l'AS que si Valérie quittait le comité de l'AS.

Valérie a de suite présenté sa démission en tant que membre du comité avec effet au 1<sup>er</sup> décembre 2022.

Et pour parfaire son approche que le comité souhaite professionnelle, ce dernier a décidé de mandater un avocat spécialisé dans le droit du travail pour rédiger le contrat de travail de Valérie.

Enfin, suite à la démission de Valérie, le comité a souhaité coopter Gilles Brousse, et demande au Président de lui faire cette proposition.

### - 3 – Compte rendu financier

Compte tenu des rentrées financières restant à venir, notre situation financière reste positive et s'améliore.

### - 4 – Questions diverses

La 1<sup>ère</sup> série Dames sera jusque 18,4 pour équilibrer les 2 séries Dames.

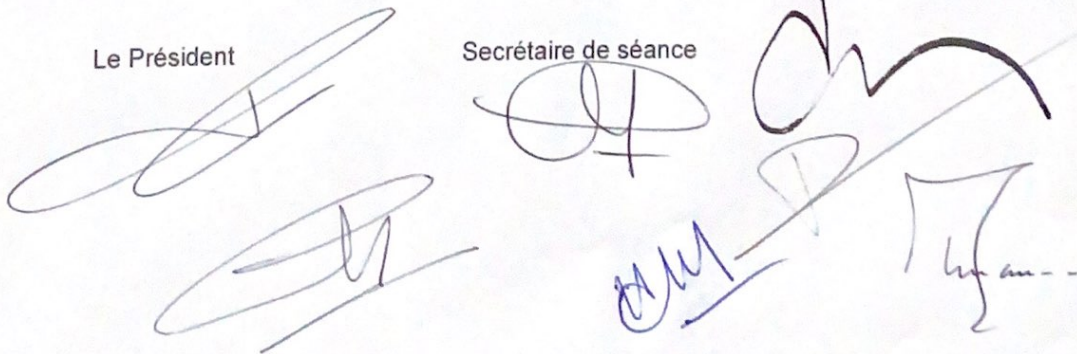
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance à 19h15.

La prochaine réunion interviendra au mois de décembre.

Le secrétariat est assuré par Caroline MOREAU.

Le Président

Secrétaire de séance

The block contains several handwritten signatures. On the left, there are two signatures in black ink, one above the other, corresponding to the 'Le Président' label. In the center, there is a signature in black ink corresponding to the 'Secrétaire de séance' label. To the right of the secretary's signature, there are two more signatures in black ink. Below these, there are two signatures in blue ink, one of which appears to be 'Caroline MOREAU'.